Zeitschrift: Éducateur et bulletin corporatif : organe hebdomadaire de la Société Pédagogique de la Suisse Romande

Herausgeber: Société Pédagogique de la Suisse Romande

Band: 28 (1892)

Heft: 24

Heft

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 12.07.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

DIEU — HUMANITÉ — PATRIE

LA CHAUX-DE-FONDS
XXVIIIe Année

15 DÉCEMBRE 1892
N° 24

L'ÉDUCATEUR

ORGANE
DE LA
SOCIÉTÉ PÉDAGOGIQUE DE LA SUISSE ROMANDE

SOMMAIRE : Aux sociétaires. Partie générale : Les traitements des instituteurs. Organisation de l'enseignement des travaux manuels dans les écoles de garçons (fin). — Chronique scolaire : Vaud. Neuchâtel. — Exercices scolaires : Composition. Comptabilité. Problèmes pour les sociétaires. — Variété. — Bibliographie.

AUX SOCIÉTAIRES

Avec le présent numéro de l'*Educateur* se termine l'activité du directeur du journal, et dans quinze jours le comité-directeur neuchâtelois à son tour fera place au comité genevois. Nous sommes en effet arrivés au terme de la première période de la Société pédagogique romande organisée selon les statuts de Lausanne.

Les rapports présentés au congrès de la Chaux-de-Fonds ont suffisamment renseigné les sociétaires sur les résultats obtenus. Nous pouvons donc nous borner à rappeler ce que nous disions au mois de juillet de cette année, savoir que si ces résultats sont à tout prendre encourageants, d'autre part l'esprit de solidarité n'est pas encore suffisamment développé dans le corps enseignant des divers degrés; tous les instituteurs et toutes les institutrices devraient se grouper autour de l'*Educateur;* alors, mais à cette condition seulement, notre journal pourra offrir la variété d'articles nécessaire pour satisfaire à toutes les exigences et rallier tous les ouvriers de l'école. Mais nous avons confiance en l'avenir et nous sommes certains que sous l'habile direction de nos amis de Genève, notre société sera de plus en plus prospère et son organe toujours plus répandu.

Ce n'est pas sans tristesse, nous aurions tort de le cacher, que nous nous séparons de nos lecteurs, et de nos nombreux collaborateurs que nous nous plaisions à considérer comme des amis, quoique presque tous nous soient personnellement inconnus. Les relations que nous avons soutenues avec eux ne nous laissent que

d'agréables souvenirs, accompagnés du regret de les voir si tôt rompues. Ce qui nous console, c'est que nous nous retrouverons quand même dans les colonnes de l'*Educateur*, soutenant le même combat pour le progrès à l'école et par l'école. Car nous resterons tous fidèles à notre journal, qui reflète sans doute plus particulièrement la vie de la section cantonale où il a ses pénates pour trois ans, mais qui est avant tout l'organe de la Société romande tout entière, et à ce titre, un journal *national*.

Le comité genevois saura certainement lui faire faire des progrès dans cette voie en réalisant une concentration plus grande des forces vives de notre Société pédagogique romande. Il compte des hommes qui ont déjà été à la tête de notre association; comme eux, les nouveaux sont prêts à mettre leurs talents et leur dévouement au service de notre cause. Ce Comité est composé de:

MM. W. Rosier, président.
J. Charrey, vice-président.
Ch. Thorens, secrétaire.
Alex. Gavard, directeur de l'*Educateur*.
Louis Favre, gérant de l'*Educateur*.
J. Constantin, Ch. Pesson, Alfr. Schütz, } suppléants

Nous le saluons avec joie, dans la certitude qu'avec lui et sous son impulsion nous travaillerons toujours davantage pour *Dieu*, pour l'*Humanité* et pour la *Patrie*.

Au nom du Comité-directeur neuchâtelois,

Le secrétaire, P. Jaquet. *Le président*, L. Latour.

Le directeur de L'ÉDUCATEUR : Ed. Clerc.

PARTIE GÉNÉRALE

Les traitements des instituteurs

Dans le canton de Neuchâtel, la question de l'augmentation des traitements est posée par une pétition de dix commissions scolaires du Val-de-Ruz, qui ont obtenu l'appui de bon nombre d'autres commissions. Cette question ne sera pas facile à résoudre; pour en être convaincu, il suffit de savoir que le budget de l'instruction publique de ce canton absorbe maintenant le cinquième des dépenses générales, soit fr. 600,000 sur un budget de fr. 3,200,000; il prélève à lui seul presque la moitié du produit des contributions publiques, c'est-à-dire des droits de mutation et de l'impôt direct. Et cela sans compter les dépenses considérables qu'ont à

supporter les communes. Dans ces conditions, on peut prévoir qu'il sera impossible d'obtenir de la part des contribuables de nouveaux sacrifices permettant de faire droit à la pétition des commissions scolaires.

D'autre part, cette pétition n'aurait jamais vu le jour et elle n'aurait pas réuni l'adhésion de plus des deux tiers des commissions scolaires du canton, et cela trois ans après la mise en vigueur de la loi sur l'enseignement primaire, si l'on n'avait reconnu dans la situation précaire faite aux instituteurs et aux institutrices un danger pour l'avenir de l'école. Rappelons que les instituteurs de Neuchâtel, du Locle et de la Chaux-de-Fonds ont un traitement initial de fr. 2000, ceux de toutes les autres écoles un de fr. 1600. Les institutrices ont au début fr. 1200 et fr. 900. Après cinq ans d'enseignement, l'instituteur reçoit une augmentation de traitement de fr. 60, l'institutrice une de fr. 40 par an, pendant dix ans. De sorte que le maximum du traitement de l'instituteur est de fr. 2600 en ville et de fr. 2200 à la campagne; pour l'institutrice le maximum est de fr. 1600 et fr. 1300.

L'origine de la pétition mentionnée indique que c'est la situation des maîtres et maîtresses de la campagne surtout qui provoque la sympathie. Il est prouvé que les maîtresses ne peuvent pas vivre de leur traitement, qu'elles ne trouvent aucune ressource en dehors de l'école et qu'au surplus la vie est aussi chère à la campagne qu'en ville.

Une autre erreur de la loi, c'est d'attribuer aux débutants de 18 ans, dans les villes, un traitement de fr. 2000. La différence entre ce traitement initial trop élevé et le traitement maximum de fr. 2600 est certainement loin de correspondre à la différence des charges du jeune instituteur et de l'instituteur marié et père de famille. Il nous paraîtrait plus équitable d'établir les traitements à peu près sur ces bases : traitement de stagiaire (brevet de connaissances), fr. 1400 ou fr. 1500; à partir du brevet définitif, fr. 1800; augmentation tous les deux ans de fr. 150 à fr. 200 jusqu'au traitement maximum, si possible de fr. 3600, qui serait atteint à l'âge de 40 à 41 ans. Il serait facile de calculer les chiffres proportionnels pour les intitutrices.

Mais, dira-t-on, l'augmentation de la *haute paie* et l'élévation du traitement maximum accroîtraient considérablement les charges du budget. Ce n'est donc pas une solution.

Les chiffres que nous avons donnés sont empruntés au canton de Neuchâtel; mais ils ont leur équivalent dans tous les cantons, car nulle part en Suisse, ni à Genève, ni à Bâle, ni à Zurich, l'instituteur n'est suffisamment payé pour pouvoir vivre de son traitement. La question est donc générale; elle est en même temps d'un ordre plus élevé qu'il ne paraît au premier abord. On nous permettra bien pour ces motifs de la poser brièvement dans la partie générale de l'*Educateur*.

Depuis de longues années les autorités scolaires attirent l'attention du corps enseignant sur la nécessité de se préoccuper de l'éducation, et non pas seulement de l'instruction des élèves. Les chefs de famille de leur côté demandent de plus en plus le concours des instituteurs pour le développement moral de leurs enfants, et tout récemment nous avons vu le gouvernement d'un canton définir le rôle éducatif de l'école tout en proclamant que l'impulsion donnée à nos écoles publiques doit correspondre à des besoins nouveaux. [1])

L'instituteur doit être avant tout un éducateur. Mais pour cela il faudrait recruter le corps enseignant d'une manière un peu différente et prendre en considération, lors des nominations, d'autres facteurs que les résultats d'un examen de concours. De plus, il serait nécessaire d'engager, par des traitements suffisants, des personnes de valeur à entrer dans la carrière pédagogique et surtout à y rester. Une statistique des instituteurs qui ont quitté l'enseignement pour une carrière plus lucrative serait certainement instructive. Or, on ne peut demander à l'Etat ni aux communes, nous l'avons déjà dit, de s'imposer de plus lourds sacrifices pour l'instruction publique. En outre, on admet dans le public, et avec raison, que les jeunes instituteurs sont suffisamment rétribués, si l'on tient compte du temps qu'ils consacrent à l'école. Il en est autrement des instituteurs mariés, qui tous doivent chercher un complément important de gain dans des occupations de divers genres. Il serait pourtant de la dignité de l'instituteur qu'il pût vivre de l'école, comme le prêtre vit de l'autel.

Le seul moyen d'y parvenir, c'est d'augmenter le nombre de ses heures de travail. La valeur de l'enseignement et des résultats obtenus ne dépend pas du temps que les enfants passent à l'école, mais bien de la valeur des maîtres : une bonne leçon vaut mieux que deux mauvaises. Si l'école doit préparer les enfants pour la vie qui les attend, disions-nous à propos des travaux manuels [2]), il est de nécessité absolue qu'elle rompe avec l'enseignement par le livre et par la parole du maître, pour n'admettre comme le seul vivant et le seul efficace, que l'enseignement où l'élève conquiert lui-même ses nouvelles connaissances, où il fait lui-même sa science, c'est-à-dire l'enseignement par l'intuition, par l'observation, par le maniement des objets, en un mot par l'action. Ce sera la base de l'école moderne, que nous attendons encore. Avec des maîtres animés de cet esprit, et faisant appel à l'initiative des enfants, de façon à pouvoir les laisser un peu agir par eux-mêmes, on pourrait diminuer le nombre des leçons données à une classe et arriver peut-être à un système dans lequel un maître tiendrait deux classes ou bien deux maîtres seraient chargés de trois classes. Il y aurait moins d'instituteurs, mais chacun

---

[1]) Voir *L'Educateur* du 15 décembre 1892, p. 362.
[2]) Voir *L'Educateur* du 15 septembre 1891.

d'eux aurait sa journée pleine à l'école et serait rétribué en conséquence.

Un autre système consisterait à tenir compte des aptitudes spéciales des maîtres en les chargeant de donner dans plusieurs classes les leçons pour lesquelles ils réussissent le mieux. Le danger de ce système serait de faire des instituteurs de simples donneurs de leçons, et de leur faire perdre de vue plus que jamais leur rôle d'éducateur. Mais il pourrait se combiner avec le précédent; en remettant par exemple trois classes à deux maîtres, on répartirait les leçons d'après les aptitudes.

En résumé, augmenter la somme de travail exigée des instituteurs, leur donner la journée de huit heures, pour pouvoir augmenter le traitement jusqu'à être suffisant et proportionnel aux charges, et cela sans accroître les budgets cantonaux et communaux de l'instruction publique, telle est l'importante et complexe question à résoudre. Nous ne faisons que la poser maintenant, et comme les instituteurs voudront certainement contribuer à une étude qui les intéresse en première ligne, nous recevrons avec gratitude les communications qu'ils voudront bien nous adresser à ce sujet.

Ed. Clerc.

Organisation de l'enseignement des travaux manuels dans les écoles de garçons

(FIN)

Pour le cartonnage, à chaque établi se trouvent, sous le rayon, les deux feuilles de zinc; contre le pied, les deux couteaux; enfin, dans la caisse de l'établi, l'équerre, le compas et la règle. Chacun des outils occupe une place nettement désignée, de sorte que l'inventaire peut être fait d'un seul coup d'œil.

Généralement les objets sont choisis de façon à pouvoir être exécutés entièrement par le même élève et deviennent sa propriété, s'ils sont bien réussis. Mais, dans quelques écoles, les travaux collectifs sont en grande faveur. Deux ou trois élèves ou tous les élèves de la classe travaillent au même objet, à la même construction, chacun faisant une ou deux pièces, simples ou difficiles, suivant son degré d'habileté.

Cette année, vous eussiez pu voir, dans une petite exposition des objets confectionnés, plusieurs travaux collectifs remarquables, entre autres une vraie ruche, nouveau système, affectant la forme d'un chalet suisse avec galeries en bois découpé, — un temple grec haut d'une soixantaine de centimètres, construit en bois et en carton, — un socle de pendule, imitation marbre, — un rateau, un séchoir, etc.

Les travaux individuels étaient représentés, dans cette exposition, par des centaines d'objets différents, tant en bois qu'en carton et en métal. Ils appartenaient à tous les domaines: à l'école, à la maison, aux jeux même; car n'oublions pas que c'est le travail que nous avons en vue et non la chose, et qu'une des premières conditions à observer dans le choix d'un objet, c'est que l'enfant s'y intéresse, qu'il le confectionne avec plaisir, qu'il désire le faire. Mais que cette intention de contenter l'enfant ne nous fasse pas oublier les autres conditions qui doivent présider au choix d'un objet, entr'autres une bonne gradation. Que l'objet ne paraisse à l'enfant ni trop simple, ni trop difficile. Trop simple, ce travail risquera de l'ennuyer; trop difficile, il le

découragera. Il faut qu'il y trouve juste assez de difficulté pour stimuler sa volonté, pour le pousser à atteindre le but, placé, pour lui, dans la confection soignée de l'objet proposé.

Dans la collection dont je viens de vous parler, vous eussiez pu voir des objets directement utiles à l'enfant: portefeuilles, porte-plumes, livres cartonnés, cartes collées sur carton, boîtes à plumes, etc., — des ouvrages trouvant leur emploi dans la maison : boîtes de tous genres, porte-allumettes, cadres, porte-journaux, vide-poches, etc., — enfin des objets ayant trait à l'enseignement des autres branches du programme.

Lorsque l'élève dessine d'après nature, ainsi que l'exige le programme suivi dans les écoles du canton de Genève, les modèles que l'on peut choisir dans la classe sont vite épuisés. Ne pouvant amener les enfants devant les objets à dessiner, nous avons trouvé un moyen pratique de placer ces objets devant les yeux des élèves. Nous les faisons exécuter en bois ou en carton dans la leçon de travaux manuels. C'est ce modèle qui est ensuite dessiné en plan-élévation, coupe, perspective cavalière ou normale.

De même, pour simplifier le dessin de certains corps, le maître en fait préalablement exécuter en carton les principales coupes. Voici les coupes d'un cube, d'un verre à bordeaux, d'un cylindre, etc.

Nous attachons avec raison une grande importance au dessin; c'est pourquoi, dans les degrés supérieurs et moyens, nous demandons que tout travail manuel soit précédé d'un croquis fait à main levée. L'enfant s'habitue ainsi à se servir de cette langue universelle, indispensable à toutes les professions. Le maître évalue ou fait évaluer à ses élèves les rapports des principales lignes entre elles, afin de ne pas arriver à une représentation trop disproportionnée de l'objet à construire. Ces quelques cahiers d'élèves vous permettront mieux encore de saisir l'idée que je viens d'exprimer.

Dans le travail sur bois, lorsqu'un objet est quelque peu compliqué, ou qu'il doit être confectionné à un seul exemplaire par plusieurs élèves réunis, l'un d'eux, le plus habile, en fait une épure sur une feuille de papier gris ou sur une planche. Chacun vient vérifier sur ce dessin si les dimensions qu'il doit donner à sa pièce sont exactes. Cette manière de procéder, empruntée à l'industrie, simplifie beaucoup le travail; elle évite bien des erreurs, causes de pertes de temps et surtout de bois.

Le travail sur métal ne peut être poussé bien loin avec les élèves de nos écoles; cependant, il serait regrettable de ne pas mettre entre leurs mains une matière première aussi importante, qui joue un si grand rôle dans la vie de chaque jour. Pendant longtemps, à Genève, nous nous sommes contentés de petits travaux de fil de fer; les élèves apprenaient aussi un peu le maniement de la lime. Cette année-ci, nous sommes allés plus loin, nous avons confectionné, à l'aide de bandes découpées dans de la tôle, des objets imitant le fer forgé. Le tout est fait à la pince et au marteau, sans le secours du feu. Les pièces sont réunies par de petits rivets. Ce travail, essayé dans plusieurs classes, a donné de très bons résultats. — Dans une de ces classes, on a exécuté en plus, comme travail collectif, une superbe lanterne de vestibule. — Je crois que ce genre de travail sera excellent, non pas pour être fait pendant toute une année, mais pour servir de diversion au travail sur bois.

J'ai apporté ici quelques objets destinés à vous montrer, Mesdames et Messieurs, combien il est facile à l'instituteur de confectionner ou plutôt de faire confectionner à ses élèves une foule de choses se rapportant directement à son enseignement général.

Prenons, par exemple, ce petit télégraphe. A notre époque est-il permis d'ignorer les effets d'un agent aussi important que l'électricité ? Sans instrument, comment donner une leçon sur ce sujet ? Eh bien ! le maître peut faire confectionner le petit appareil que voici à l'un de ses élèves. N'est-il pas de la plus grande simplicité ? Voyez plutôt ! Un morceau de zinc, un morceau de charbon de cornue, deux vis, un fil de métal, un morceau de bois : voilà votre pile. Voulons-nous la faire fonctionner ? Dix centimes de bichromate de potasse et quelques gouttes d'acide dans un verre d'eau ! Dépense totale

20 à 30 centimes... De retour à la maison, les enfants ne tarderont pas à imiter ce qu'ils auront vu faire. Chacun possèdera bientôt une pile électrique, à l'aide de laquelle il fera toutes sortes de petites expériences.

L'électro-aimant est aussi simple, aussi primitif que la pile : une vis, du fil de métal entouré de coton, trois bouchons de liège, un morceau de bois, deux clous et un couteau. Le télégraphe fonctionne ! Les grands poteaux alignés le long de la route ont une signification pour l'enfant ; il connaît aussi l'agent qui produit l'éclair et la foudre.

Voici le ludion, composé d'une fiole à dragées, d'un liège et d'un morceau de plomb .. Voici la longue-vue réduite à sa plus simple expression...

Si du domaine de la physique, nous passons à la géométrie, nous trouvons un champ plus vaste encore : lignes, angles, surfaces, corps solides exécutés en différentes matières. — La confection du rectangle, divisé en centimètres carrés, montrera aux enfants comment on en obtient la surface en multipliant la longueur par la largeur. Le décimètre carré, découpé en carton, leur gravera dans le cerveau ce qu'on entend par mètre carré. Ils auront bientôt dans l'œil la longueur d'un décimètre, d'un centimètre, d'un millimètre et y gagneront une compréhension nette du système métrique.

Voici un dessous de lampe octogonal dont la confection nous permettra de donner une excellente leçon sur la circonférence. -- Qu'est-ce qu'une circonférence ? un cercle ? un rayon ? un diamètre ? Comment faut-il s'y prendre pour élever une perpendiculaire sur le milieu de cette droite sans l'aide de l'équerre ? Qu'est-ce qu'une ligne perpendiculaire ? Qu'appelle-t-on un polygone ? un hexagone ? un octogone ?... Nous avons divisé notre circonférence en quatre parties. Quels moyens allons-nous employer pour diviser chacun de ces angles droits en trois parties égales ? etc.

Démontrer que la somme des trois angles d'un triangle égale deux angles droits, soit 180°, se fait facilement au moyen d'un morceau de papier ou de carton. Il en est de même de la démonstration du carré élevé sur l'hypothénuse.

Voici une autre démonstration relative au cubage du tas de sable :

Généralement, on se contente de prendre la demi-somme des deux longueurs et de la multiplier par la demi-somme des deux largeurs, puis de multiplier le produit par la hauteur. Vous n'ignorez pas que ce résultat est faux ; mais, comment le démontrer facilement aux élèves ? Voici un moyen pratique de résoudre la question :

Les élèves s'aperçoivent qu'il reste, en effet, une pyramide ; donc... le résultat est fautif. Il faut, par conséquent, employer une autre formule, plus compliquée, mais plus juste.

De la géométrie passons à la géographie.

Dans l'enseignement de cette dernière branche, il est nécessaire que chaque fois que l'élève apprend un nom, il l'écrive à la place désignée sur une carte. Dans ce cas, la carte muette est très utile, mais elle a le malheur d'être coûteuse ; de plus, après quelques leçons, il n'en reste plus que des lambeaux, si l'on n'a eu soin de la coller sur carton. Un simple morceau de carton, tel que celui-ci, remplacera avantageusement la carte muette dans plus d'un cas. C'est le diagramme de l'Europe. Chaque élève en possède un qu'il a découpé lui-même. Supposons qu'aujourd'hui nous ayons les capitales à étudier. L'élève place son diagramme sur une feuille de son cahier et marque les points principaux. C'est le canevas qui lui permettra de tracer sa carte en quelques coups de crayon. Le dessin fait, les noms sont inscrits.

Je ne parle pas des cartes en relief confectionnées au moyen des courbes de niveau ; elles sont peut-être au-dessus du programme de l'école primaire.

Ce qui peut être d'un très grand secours dans l'enseignement de l'histoire, aussi bien que de la géographie, c'est le collage sur carton de toutes les jolies gravures que les enfants apporteront en abondance si on le leur demande. En peu d'années chaque instituteur possèdera une admirable collection de gravures dont il tirera certainement un grand profit.

Mesdames et Messieurs, me voilà arrivé au bout de ma tâche; je n'ai pu malheureusement qu'effleurer le sujet que je m'étais proposé de traiter avec vous; puissent mes efforts, cependant, porter de bons fruits. C'est le vœu que je forme en vous remerciant de votre bienveillante attention.

L. GILLIÉRON.

CHRONIQUE SCOLAIRE

VAUD

Jules Jaton.

La mort est impitoyable pour le corps enseignant vaudois. Après le vénérable M. Colomb, elle vient d'enlever à l'affection des siens un jeune et vaillant instituteur, Jules Jaton.

Né en 1861, Jaton entra en 1878 à l'école normale de Lausanne; il ne tarda pas à s'y faire apprécier de tous, soit par son travail, soit par les qualités du cœur; sa bonté en particulier était inépuisable. Il fut breveté en avril 1882; le 10 mai suivant il était appelé à diriger la 3me classe mixte d'Orbe. C'est là qu'il est mort à la tâche le 19 novembre dernier, après quelques jours de maladie.

Quoique d'une constitution délicate, Jaton a beaucoup travaillé. Son école était citée au nombre des meilleures du canton. Son activité ne se bornait pas à sa classe. Les sociétés de musique d'Orbe perdent en lui un directeur infatigable, le Conseil de paroisse un de ses membres les plus dévoués.

Le 21 novembre, un nombreux cortège accompagnait au champ du repos la dépouille mortelle de notre cher collègue. Au bord de la tombe, MM. Delure, président de la commission scolaire, Tuscher, pasteur et Bovay, instituteur, ont retracé la carrière si bien remplie du défunt, et exprimé à sa famille si cruellement affligée leur vive sympathie.

L. DUPRAZ.

Neuchâtel. — La Commission consultative pour l'enseignement primaire, réunie le 7 et le 8 décembre, s'est prononcée à l'unanimité des 31 membres présents pour l'élaboration d'un manuel de géographie à l'usage des écoles primaires. Ce manuel devra être conçu dans l'esprit de la conférence des principaux professeurs de géographie de la Suisse romande (V. l'*Educateur* nº 4), c'est-à-dire qu'il devra diriger les instituteurs dans l'enseignement, méthodique, rationnel des faits géographiques, de l'étude de la terre et de l'homme et de leur action réciproque. La Commission a émis le vœu que l'entente entre les cantons romands soit poursuivie et réalisée, afin d'assurer à ce manuel un marché suffisant pour l'obtenir à prix réduit sans rien sacrifier de ce qui doit légitimer son introduction à l'école primaire. En outre, la Commission exprime le désir que la publication des *Vues géographiques suisses* par la librairie Kaiser, à Berne, interrompue pour le moment, soit encouragée, et si possible soutenue par une subvention fédérale.

Une méthode pour l'enseignement du dessin, due à l'initiative de M. Ed. Kaiser, professeur à la Chaux-de-Fonds, et proposée par la conférence des maîtres de dessin du canton, est adoptée.

En ce qui concerne l'enseignement de la gymnastique, la Commission se prononce pour l'institution de maîtres itinérants donnant les leçons aux classes de jeunes filles, pour des cours normaux facultatifs et pour l'adoption d'un manuel (encore à faire) destiné à résumer l'enseignement spécial aux jeunes filles, et à renseigner les institutions du degré inférieur sur les exercices qu'elles peuvent faire faire à leurs élèves entre les leçons.

Une méthode de solfège sera soumise à une Commission spéciale, d'accord avec les auteurs, MM. D'Or et G. Pantillon, professeurs.

La Commission approuve hautement l'initiative que M. le chef du départment se propose de prendre en vue de faire subventionner les cours de travaux manuels donnés dans le canton. Elle exprime le désir que l'enseignement des travaux manuels soit organisé d'après un programme pédagogique, se raccordant aux programmes des autres branches de l'enseignement primaire, et contribue ainsi au développement intégral des enfants, que cet enseignement soit gratuit et facultatif, et donné autant que possible par les instituteurs porteurs d'un brevet officiel. Les écoles secondaires qui forment des instituteurs seront invitées à ouvrir des cours normaux d'enseignement manuel.

Un rapport sur un projet d'organisation d'écoles complémentaires pour jeunes filles est renvoyé à une Commission spéciale.

Une autre Commission dépouillera les réponses reçues des Commissions scolaires au sujet d'une pétition concernant l'augmentation des traitements du corps enseignant. Disons que le plus grand nombre des Commissions se sont prononcées pour une augmentation dans une mesure quelconque.

Les membres de la Commission sont invités à envoyer au département leurs propositions concernant la revision du Règlement général et du Programme d'enseignement.

Ed. Clerc.

EXERCICES SCOLAIRES

COMPOSITION

DEGRÉ INFÉRIEUR

1, *Faire une phrase sur deux mots donnés:* Parents, enfants, — école, travailler, — récréation, jouer, — décembre, jours, — hiver, froid, — Noël, arbre, — vacances, repos.

2. *Mon couteau.* Plan à trouver avec les élèves; l'écrire au tableau; rédaction orale, puis écrite.

3. *C'est le chat.* Albert était un petit garçon étourdi et maladroit. Un jour qu'il était seul à la maison, il entra avec précipitation dans la chambre et heurta si brusquement la console, qu'il en fit tomber un vase de grand prix. Albert était consterné. Mais il se rassura en pensant qu'il pourrait rejeter la faute sur le chat. Il l'attira dans la chambre et l'y enferma; puis il s'en alla jouer devant la maison, feignant d'ignorer tout. Ses parents, à leur retour, virent avec chagrin leur beau vase brisé sur le plancher. Albert s'excusa en disant: « C'est le chat ». Son père, soupçonnant l'enfant coupable, finit par en obtenir la vérité et le punit sévèrement.

Raconter cette histoire aux enfants, la leur faire raconter à leur tour, puis écrire.

DEGRÉ MOYEN

1. *Faites la différence* entre une chose, un végétal, un animal, une personne. — Résumé d'une leçon de choses, avec exemples.

2. *Indiquez par définition la différence* entre une demeure, une maison, un palais, une cabane, une hutte, une masure, une baraque, une tente.

3. *Décembre.* Plan: Douzième mois. Jours très courts. Soleil rarement visible. Temps sombre. Brume, pluie, neige. Circulation difficile. Froidure. Chauffage, vêtements chauds, nourriture plus substantielle. Indigents; petits oiseaux. Jeux des enfants; vacances; fêtes.

DEGRÉ SUPÉRIEUR

1. *Le mouton.* Caractère; élevage; laine, peau (basane et parchemin), chair, lait (fromage), suif, fumier.

2. *Ma boîte d'école.* Sujet traité : La semaine dernière des boîtes d'école ont été distribuées aux élèves. La mienne, ainsi que les autres, mesure à peu près vingt-cinq centimètres de longueur et cinq de largeur. Elle est en bois dur, de forme rectangulaire, et se compose de la boîte, qui est faite d'une seule pièce, et du couvercle, qui est indépendant. Sur ce dernier sont gravés ces mots : Matériel scolaire gratuit, entre lesquels se trouve l'écusson cantonal. Ma boîte me sert à renfermer mes crayons, ma plume et ma gomme. Je dois en avoir bien soin, car elle ne m'appartient pas, et l'année prochaine ma maîtresse la donnera à une autre élève qui, j'en suis sûre, sera bien aise de l'avoir propre et en bon état. (D'après une copie de 2mes No 4).

ED. CLERC.

COMPTABILITÉ

André Beau, à Genève, Brouillard No 1.

(Suite de la page 352.)

Du 31 Mars 1892.

Je passe 3 mois d'intérêts 5 %, sur mon fonds capital primitif. Je porte au compte du fonds capital mes levées de ce 1er trimestre. Je solde ensuite mes comptes courants d'après les résultats de leurs chiffrages, à savoir : fr. 50»— d'intérêts 5 % au crédit de L. Travaux et un solde créditeur à nouveau du dit compte de fr. 4050»—. (1) Pour H. Bordon, solde d'intérêts à son débit, 6 %, de fr. 352»05; solde créditeur à nouveau de fr. 1692»85. — Pour E. Dalet, solde d'intérêts, à son débit, 6 %, de fr. 5»—; solde débiteur à nouveau de fr. 2584»85. — Pour B. Merton, à Boston, U. S. A., solde d'intérêts, à son débit, 6 %, de fr. 56»90; solde débiteur à nouveau de fr. 10,036»50. — Pour O. Dubois, solde d'intérêts, à son débit, sur 1436/65, de fr. 22»10; solde débiteur à nouveau de fr. 3247»45. — Pour D. Berna, solde d'intérêts, à son débit, sur 384/72 de fr. 5»35; solde débiteur à nouveau de fr. 336»80. — Pour L. Bon, solde d'intérêts, à son crédit, au 3 1/2 %, de fr. 3»05; solde débiteur à nouveau de fr. 2186»75. — Pour C. Buleau & Cie, à Vevey, solde d'intérêts, à leur débit, sur 82/120 de fr. 0»70; solde créditeur à nouveau de fr. 124»30. — Pour M. Dacier & Cie, solde d'intérêts à leur débit sur 4572/90, de fr. 50»80; commission et courtage, à leur crédit, de fr. 70»90; solde débiteur à nouveau de fr. 20,694»—. — Pour James-T. Cox, à Londres, solde d'intérêts à son crédit, 5 %, à 25»15 : L. 0» 0 sh 7 d, soit fr. 0»75; solde débiteur à nouveau, à 25»15, de L. 0» 8 sh 11 d soit fr. 11»20; enfin, différence et change, à son débit, fr. 0»05.

Je solde ensuite à nouveau le compte de Caisse par	fr.	13,049»45
Je solde le compte de Matières d'or par un profit de . . .	»	41»50
Je solde à nouveau le compte de Marchandises, par . . .	»	14,555»—
Le profit sur ce dernier compte est de	»	1,349»85
Je solde, à nouveau, Effets à Payer, par	»	1,183»—
La perte sur ce dernier compte est de	»	30»65
Je solde, à nouveau, Effets à Recevoir, par	»	9,928»35
Le profit sur ce dernier compte est de	»	337»05
Je solde Frais généraux par Pertes et Profits, par	»	936»75
Je passe au compte de Réserve	»	500»—
Je passe la perte nette de ce 1er trimestre par Fonds capital et Pertes et Profits, soit	»	1,072»90
Enfin je solde, à nouveau, le Fonds capital par	»	134,580»20

(A suivre.) LOUIS SENÉ.

Problèmes pour les sociétaires

Solutions du N° 36.

1° Par l'algèbre.

En désignant par x le nombre des m. facturés, on arrive à exprimer les données du problème par l'équation suivante qui met en regard les deux façons d'exprimer le prix d'achat.

$$(x + 5) \times 6 + \frac{7{,}50 \times 13^1/_3}{100} = 7{,}50\, x$$

d'où l'on tire $x = 60$ mètres ; le nombre réel de mètres est donc de 65.

Mlle E. St., Béroche.

L'équation peut aussi prendre la forme suivante :

Puisque le marchand a perdu $13^1/_3$ %, le prix de vente n'est que le $86^2/_3$ % du prix d'achat. Les deux prix de vente donneront alors :

$$\frac{86^2/_3}{100} \times 7{,}5\, x = (x + 5)\, 6$$

d'où l'on tire également $x = 60$.

H. Javet, Môtier-Vully.

2° Par l'arithmétique.

La perte par mètre est de fr. 7»50 — fr. 6 = fr. 1»50.

La perte pour cent s'exprimera par

$$\frac{1{,}50}{7{,}50} \times 100 = 20$$

Par suite des 5 m. qui se trouvent en plus, la perte est réduite à $13^1/_3$ %, c'est-à-dire que le prix de vente des 5 m., soit 30 fr., représente la différence de perte, soit $6^2/_3$ %. Or le $6^2/_3$ % de fr. 7»50 vaut 50 centimes, donc il y avait autant de m. facturés que de fois 0,50 dans fr. 30.

$$\frac{30}{0{,}50} = 60 \text{ mètres facturés, d'où, contenance réelle : 65 m.}$$

Solutions exactes par l'un ou l'autre des procédés : Une abonnée, Le Locle ; Mlles E. Berthoud, Les Taillères ; M. B. et S. G., Le Locle ; MM. J. Denis, Plainpalais ; Th. Mœckli, Neuveville ; Ls Chenevard, Neuchâtel ; E.-H. Guenot, Landeron ; P. Payot, Neuchâtel ; V. Pidoux, Valleyres-sous-Ursins ; — John Ravenel, Alice Bruch, Adèle Eberhart, élèves de M. Pilet, à Trélex.

Pendant l'année 1892, nous avons reçu des solutions de 46 personnes. Cent trente-sept de ces solutions étaient exactes. M. Javet, à Môtier-Vully, a envoyé les réponses exactes de tous les problèmes.

En prenant congé des abonnés à l'*Educateur*, nous tenons à remercier tous ceux qui, de façon ou d'autre, ont collaboré à cette partie du journal. Nous avons été sensible, de notre côté, aux paroles aimables qui ont accompagné la plupart des solutions de ce dernier problème.

A.-P. Dubois.

VARIÉTÉS

De la préparation au professorat.

A propos d'un substantiel rapport de M. Guex, directeur des écoles normales vaudoises, nous constations il y a quinze jours que nos maîtres secon-

(1) Le Relevé des comptes courants viendra plus tard.

daires ne sont nullement formés à l'enseignement et nous exprimions l'espoir que les gouvernements cantonaux ne tarderaient pas à aviser. Dans la première livraison d'une nouvelle revue, la *Revue universitaire,* nous trouvons sur cette question un excellent article de M. Ernest Lavisse, l'un des hommes de France les plus au courant des affaires scolaires. Quoique les conditions ne soient pas tout-à-fait semblables dans les deux pays, nous croyons bien faire d'en donner un extrait. Nos lecteurs se convaincront que si l'on a lieu de ne pas être satisfait de ce qui existe en France, où il y a pourtant un rudiment de préparation professionnelle, à plus forte raison doit-on s'émouvoir dans notre pays, où tout est à créer. — Voici donc ce que dit M. Lavisse :

.... « Il convient d'abord de développer et d'organiser la préparation au professorat. C'est une opinion encore aujourd'hui très répandue que cette préparation est inutile, attendu qu'on naît ou ne naît pas professeur. Admettons cette idée pour un moment. Ne faut-il pas avoir au moins un moyen quelconque d'empêcher de devenir professeurs ceux qui ne sont pas nés pour l'être ? Et quel moyen avons-nous de les reconnaître aujourd'hui ? Encore une fois, les examens ne nous renseignent que très imparfaitement sur l'aptitude à enseigner et pas du tout sur l'aptitude à éduquer. Et nous laissons des jeunes gens s'engager, sans même essayer de les arrêter, dans une voie périlleuse pour eux, douloureuse peut-être ; et nous exposons des générations d'écoliers à perdre leur temps sous de mauvais maîtres ? Quelle condamnation de notre système ! Ne faut-il pas que nous puissions écarter les incapables de naissance ? Mais ceux-ci sont rares. Déjà le choix même de la carrière suppose chez la plupart des aspirants au professorat une vocation. L'éducation professionnelle, quoi qu'on en dise, saura bien redresser chez eux les défauts et diriger les qualités. J'ai assisté, l'an dernier, à la première des familières conférences où M. Marion réunissait les Sorbonniens, littéraires et scientifiques, et je puis affirmer qu'un pareil enseignement est un précieux avertissement sur tous les devoirs des professeurs, et qu'il était écouté avec un intérêt très profond. Tous les ans, quand nos étudiants en histoire reviennent de leur stage dans les lycées, nous discutons ensemble les questions de méthode et de discipline, qu'ils ont traitées dans de petits mémoires. Je tiens pour certain que les quelques heures employées à ce travail sont utiles et bienfaisantes, et j'espère le démontrer bientôt ici même en publiant un compte rendu d'une de ces discussions. Enfin, et je demande pardon d'invoquer encore mon expérience personnelle, il ne se passe pas d'année où je ne reçoive, d'un ancien élève qui débute dans la carrière, la confidence d'ennuis assez graves parfois, nés de maladresses et d'erreurs qu'il a commises, mais contre lesquelles je regrette de ne pas l'avoir prévenu. Je l'aurais fait assurément, si j'avais pu lui parler, autrement qu'en hâte et en passant, des choses de notre métier.

Disons donc résolûment et nettement, sans no[illegible]cuper pour le moment des voies et moyens, sur lesquels je me propose de revenir, qu'il est nécessaire d'organiser une *institutio* au professorat. Le programme en peut être très beau. Le grand problème de l'esprit à instruire, du cœur à élever sera étudié d'abord sur les données générales de la psychologie, puis dans la succession des temps, des sociétés, des religions et des mœurs, à grands traits précis. Sur le fond immuable de l'esprit humain et du cœur humain passeront les formes changeantes de l'idéal des générations successives. Nous monterons ainsi par les degrés des siècles jusqu'à l'heure présente. Nous analyserons les idées contemporaines sur l'éducation, et, avec les idées, les faits, c'est-à-dire les écoles. Nous enverrons l'aspirant professeur dans ces écoles, non pas seulement au collège, mais encore à l'école professionnelle, à l'école primaire populaire, afin qu'il voie bien la place et le rôle de chacun des établissements dans l'ensemble. Et ce n'est pas en France seulement que doit être étudié le problème qui est partout posé. Les idées des étrangers, j'entends les grands étrangers, nos émules, les Anglais et les Allemands, doivent être proposées aux jeunes esprits. Et je voudrais que

chaque année quelques missionnaires, après avoir bien préparé leur mission, s'en allassent en Angleterre et en Allemagne, et qu'ils fussent écoutés au retour par les maîtres et par les camarades. Ainsi marcheraient d'accord la théorie et l'expérience. Je m'imagine cet enseignement très haut et familier, très philosophique et pratique.

Peu importe que l'on me trouve chimérique. Cet enseignement, je suis convaincu qu'il peut être donné, et *je sais* comment il serait accueilli. Les jeunes gens aspirent à quelque chose; il est en eux comme une attente de très haute direction morale, et une aspiration à des raisons de vivre nobles. Et, pour ne pas parler que des étudiants de nos facultés des lettres, nous pouvons compter sur l'intime adhésion de leurs consciences, si nous entreprenons enfin de leur donner une idée vaste et claire de leur office, tel qu'il être dans notre temps, dans notre société, dans notre pays.

Un jeune professeur ainsi préparé à sa fonction sera prêt pour les mœurs nouvelles que nous essayons de nous donner et que nous commençons à prendre. Il ne sera ni indifférent ni muet dans les réunions de professeurs organisées par les derniers règlements; il s'y instruira et, peu à peu, quand il aura pris de l'autorité, il contribuera pour sa part à la mutuelle éducation que nous nous devons les uns aux autres. Il ne sera ni indifférent ni muet dans les conseils de discipline. Or c'est par ces réunions et ces conseils que le collège deviendra ce qu'il faut qu'il devienne, un être qui vit, qui pense et qui agit.

Entre le collège ainsi transformé et les autorités administratives, les relations seront changées. Ces relations sont aujourd'hui trop exclusivement administratives. Et l'administrateur, par la force des choses actuelles, néglige le groupe pour les individus. Les personnes ont des dossiers: les collèges n'en ont pas. On entend dire: telle maison va bien, telle autre ne va pas. Mais pourquoi? Et comme cela est grave, ne faudrait-il pas savoir tout le pourquoi depuis A jusqu'à Z? Imaginez les collèges vivant et parlant. L'inspecteur d'académie, le recteur les voient et les entendent. Il n'y a plus ici à craindre les difficultés épineuses qui naissent des questions de personnes: il ne s'agit que d'opinions, du régime scolaire intellectuel et moral. Une perpétuelle enquête est ouverte: les collèges y déposent. Et c'est un des offices du recteur que de recueillir ces dépositions, de les provoquer au besoin, d'établir entre tous les collèges, par un organe de son académie, un courant de relations, et, tout en laissant à chacun la part d'indépendance compatible avec l'ordre général, d'informer ce chacun des opinions et des actes des autres. Il ne reste plus qu'à donner aux inspecteurs généraux la vue sur toute la France et la mission de maintenir une harmonie dans la liberté.... »

BIBLIOGRAPHIE

Du Cœur! par Edmondo de Amicis; traduit de l'italien sur la 116e édition par Henri Durand, pasteur, avec une préface du Dr Alex. Daguet, professeur à l'Académie de Neuchâtel. Un beau vol. in-8o, 270 pages, fr. 2. Edition populaire. Zahn, éditeur, Chaux-de-Fonds.

A l'école. — « L'école, c'est l'immense fourmillement de milliers d'enfants de tous les âges qui, de cent façons diverses, apprennent à peu près les mêmes choses; chaque enfant occupe sa place dans ce mouvement qui est le progrès, l'espérance et la gloire du monde. »

« Prends courage, petit soldat de la grande armée! Tes livres sont tes armes, ta classe est ton bataillon; le champ de bataille, c'est le monde et la victoire s'appelle le bien de l'humanité. Ne sois pas un lâche, mon fils. »

C'est ainsi que parle un père à son fils dans le beau et bon livre « Du Cœur! » de M. de Amicis, traduit par M. le pasteur Durand.

Oh! l'inoubliable classe que celle dans laquelle M. de Amicis nous introduit d'emblée! Le lecteur fait connaissance avec une foule de garçonnets qui

se démènent, sautent, jouent, rient, pleurent, pensent, travaillent, et qui tous ont leur physionomie bien distincte.

C'est ce bon Garrone, un vrai gentilhomme, qui répugne à toute action basse et que la moindre injustice, le plus petit mensonge font bondir d'indignation. C'est Derossi, le premier dans toutes les branches, un garçon agile comme un chat, qui comprend tout à demi-mot et qui est toujours si prévenant envers chacun; c'est Coretti, le fils du marchand de bois qui travaille dès le lever du soleil à porter de grosses charges, qui vole de la boutique où il reçoit la pratique à la chambre de sa mère malade qu'il comble de prévenances et de soins et qui, entre temps, trouve moyen de faire ses devoirs Voici Frauti, un mauvais garnement qui se réjouit toujours du mal des autres, qui menace de planter un clou dans le ventre de ses camarades à la moindre observation et qui finit par se faire chasser honteusement de l'école; c'est Nobis, l'orgueilleux qui voudrait avoir un banc pour lui seul, tant il craint d'être sali par ses camarades, et Votini, le jaloux, qui crie toujours à l'injustice et se plaint du maître à la maison.

Puis, il y a encore l'original Garoffi, qui ramasse tout ce qu'il trouve: plumes hors d'usage, vieux timbres sales, épingles, bouts de chandelle dont il trafique; Stardi à la tête de fer qui, les dents serrées, la tête entre les épaules, ne perd pas un mot de la leçon et finit par dépasser tous les autres; Nelli, le petit bossu et Precossi, le souffreteux et doux enfant qui n'avouera jamais que son ivrogne de père le bat, et d'autres encore

Ils ont tous été dessinés d'un crayon si fidèle qu'on les connaît et qu'on leur donnerait volontiers des noms auxquels nous sommes plus habitués, les noms des nôtres. On ne peut s'imaginer avec quelle finesse de touche, quelle émotion communicative, quelle sûreté de sens moral, l'auteur nous promène au milieu de tout ce petit monde. Les moindres incidents de la vie d'école lui fournissent matière à un enseignement, à une leçon morale.

Ainsi, pour n'en citer que deux au hasard: un jour c'est Nobis l'orgueilleux qui a dit au fils du charbonnier: « Ton père est un vaurien ». De retour à la maison, l'enfant a raconté ce propos à son père.

« Celui-ci, un petit homme tout noir, vient avec son garçon à la leçon de l'après-midi pour déposer une plainte. Et voilà justement pendant qu'il parlait le père de Nobis qui parut à la porte avec son fils; entendant prononcer son nom, il s'avança pour voir de quoi il s'agissait.

— Cet ouvrier, dit le maître, se plaint de ce que votre fils Charles a dit au sien: « Ton père est un vaurien ».

Le père de Nobis plissa le front et rougit. Il demanda à son fils:

— As-tu vraiment dit cela?

Carlo, debout devant le petit Betti, la tête basse, ne répondit rien. Alors son père le prit par le bras et le mit bien en face de Betti.

— Maintenant, demande-lui pardon!

Le charbonnier voulut intervenir, mais M. Nobis n'en tint pas compte et répéta à son fils:

— Fais-lui des excuses, répète ce que je vais te dire: « Je te demande pardon pour la parole injurieuse, insensée et ignoble que j'ai prononcée contre ton père, auquel le mien est très honoré de pouvoir serrer la main ».

Le charbonnier gesticulait comme pour dire: « Je ne veux pas ». Mais le monsieur n'y fit aucune attention et son fils répéta lentement, sans lever les yeux du plancher:

— Je te demande pardon... pour la parole injurieuse... insensée... ignoble, que j'ai dite... contre ton père... auquel le mien... est très honoré... de pouvoir serrer la main.

Puis, M. Nobis tendit sa main au charbonnier qui la serra fortement et qui poussa ensuite son garçon dans les bras de Carlo.

— Voulez-vous me faire le plaisir de les mettre l'un près de l'autre? dit le monsieur au maître. Celui-ci plaça aussitôt les deux enfants dans le même banc. Cela fait, M. Nobis salua et sortit.

Le charbonnier restait là tout pensif, regardant les deux garçons. Il s'approcha du banc en fixant Nobis, et comme s'il voulait lui parler; mais il ne put rien lui dire; il se contenta de lui caresser les cheveux avec sa main noire et calleuse, puis il partit en jetant un dernier regard affectueux à Nobis.

— Souvenez-vous de ce que vous avez vu, mes enfants, dit le maître; c'est la plus belle leçon de l'année. »

Une autre fois, le maître étant malade, un suppléant le remplace qui ne peut venir à bout des mutins qui font du tapage.

« Le suppléant secouait celui-ci, poussait celui-là au coin; peine perdue! Il ne savait plus à quel saint se vouer.

— Mais pourquoi vous conduisez-vous si honteusement? Voulez-vous m'attirer des reproches du directeur?

Puis il frappait du poing sur le pupitre en criant: — Silence! silence!...

Vraiment, il faisait peine à voir. Et le bruit allait croissant.

Frauti lui lança une boulette de papier; quelques-uns imitaient les miaulements du chat; d'autres se tiraient par les cheveux... tout à coup le bedeau entra.

— Monsieur le maître, le Directeur vous appelle!

Le maître sortit en faisant une mine de désespéré. Ce fut le signe d'un déchaînement général.

Soudain on vit Garrone se dresser sur le banc, et, le visage en feu, les poings serrés, crier d'une voix terrible et saccadée:

— Finissez! vous abusez du maître parce qu'il est bon. S'il vous rompait les os, vous n'oseriez bouger, tas de lâches que vous êtes! Le premier qui bronche, je l'attends en bas et je lui casse les dents, fût-ce même sous les yeux de son père, je le jure! »

Des traits de cette nature abondent. Il n'est pas une de ces pages étincelantes qui ne contienne un appel au cœur, qui ne renferme une action d'éclat, un dévouement, une victoire morale ou un noble exemple.

Nous serions heureux de penser que cet excellent livre, si digne d'éloges à tous égards, est entre les mains de tous nos élèves. Ils y apprendraient à aimer leurs familles, leurs camarades, leur patrie et à comprendre que le véritable bonheur consiste dans l'accomplissement du devoir, dans la pratique de la vraie charité et des vertus qui ennoblissent.

Grands et petits, parents, maîtres, élèves, chacun de nous gagnera à aller à cette grande école. Aussi, félicitons-nous M. Zahn de ce que, cédant aux vœux qui lui ont été si souvent exprimés, il se soit décidé à faire une édition populaire de « Du Cœur » à des conditions exceptionnelles de bon marché (2 fr. le volume broché avec un très beau portrait de l'auteur, 3 fr. relié avec luxe), qui permettront à chacun de se procurer ce beau et bon livre, le meilleur à coup sûr de ceux qui se préoccupent de l'éducation morale des enfants.

***

Le Pays de Vaud de 1789 à 1791, par Paul Maillefer, docteur-ès lettres, privat-docent à l'Université de Lausanne. 173 pages. 15/22 cm. — Lausanne, imprimerie Ch. Viret-Genton.

« La chute du régime bernois se divise très nettement en trois parties. La 1re va de 1789 à la fin de 1791. Elle embrasse les mouvements révolutionnaires qui ont agité le Pays de Vaud à cette époque et la répression qui suivit. Vient ensuite une période d'attente et d'accalmie. La révolution semble compromise, en France même par ses excès, en dehors de France par la coalition. Tant que cette question d'être ou de n'être pas est posée, la Suisse attend anxieuse, les Vaudois n'osent bouger, et les regards des Bernois sont tournés vers la politique extérieure. Avec le triomphe des armées

françaises et la politique agressive du Directoire, la crise éclate, la révolution vaudoise s'accomplit. C'est l'étude de la 1re période qui fait l'objet de ce travail. »

Cet opuscule donne une quantité de renseignements puisés aux sources. Il est donc très intéressant pour les personnes qui s'occupent des origines de l'émancipation vaudoise. E. C.

Exercices de calcul oral, 2de édition, par Louis Pelet, instituteur à l'école industrielle cantonale. — Livre de l'élève. — 86 pages. Lausanne, F. Payot, libraire-éditeur, 1892.

A vrai dire ce sont ces trois mots « Livre de l'élève » qui nous ont le plus surpris dans ce petit manuel. Nous ne comprenons pas l'avantage qu'il peut y avoir à mettre entre les mains de l'enfant un recueil de problèmes pour le *calcul oral,* et nous persistons à croire que ce mode de faire est plus nuisible qu'utile; nous serions d'un avis opposé s'il s'agissait de calcul écrit.

Notre surprise a été d'autant plus grande qu'en parcourant le manuel, il nous a paru être conçu justement au point de vue du maître, et non point à celui de l'élève. Les 1305 problèmes de ce recueil embrassent tout le champ d'étude du calcul à l'école primaire et peuvent servir pour la plupart de « types », mais les exercices sont trop peu nombreux, dans le commencement surtout (il y a 50 additions, 50 soustractions, 60 multiplications, etc.) pour permettre à l'enfant de passer d'une opération simple à une autre plus compliquée. Les explications sont insuffisantes et pas assez en relief; on les découvre comme par hasard (voir nos 20 et 64). L'auteur dit encore plus loin comment on résout *de tête* une multiplication, une division, mais il ne souffle plus mot quand il s'agit des fractions décimales, des fractions ordinaires, des règles d'intérêt, d'escompte, etc.

Nous pensons également qu'il aurait fallu supprimer, dans ce livre de calcul oral, les questions d'arithmétique théorique pure (nos 62, 73, 384, 457, 483, 490, etc., etc.), supprimer aussi le tableau des densités qui est bien difficile à retenir, et dans ce même chapitre quelques problèmes qui s'y sont fourvoyés; les nos 580, 581, 588, 592, 593, 594, 595 sont ridicules dans la série des exercices sur *la densité.* Mentionnons encore dans les erreurs de classification le no 45 qui a sa place indiquée dans la multiplication; le no 99 dans lequel nous avons longtemps cherché la soustraction; le no 325 qui ne renferme pas du tout de calcul décimal, et les nos 486, 525, 529, 575 qui parlent de fractions ordinaires avant qu'elles soient étudiées. Citons enfin quelques « chinoiseries », quelques problèmes dans lesquels les difficultés sont entassées à plaisir; le no 233 par exemple, ou celui-ci (no 264): « Quelle est la $^1/_2$ des $^2/_3$ des $^3/_4$ de 18? » Pour nous, nous préférons dire: « le quart », les élèves comprennent mieux et répondent juste. Pourquoi, sous le prétexte de « gymnastique intellectuelle », parler aux enfants un langage qu'ils n'auront jamais l'occasion d'entendre dans la vie pratique?

En résumé, nous ne mettrions pas volontiers ce livre entre les mains de nos élèves; il n'est pas suffisamment gradué et renferme trop d'incorrections, trop de problèmes dont l'énoncé est obscur ou compliqué. Par contre, comme livre du maître, il peut rendre d'excellents services; l'instituteur y puisera un bon nombre d'exercices intéressants (51-60; 419-420, etc.) et une quantité de questions, qui, tout en étant faciles, sont ingénieuses et bien propres à développer le raisonnement de l'enfant. Nous les avons notées avec plaisir.

P.-E. Stucki.

N.-B. — Prob. 88. Pour beaucoup de personnes, hélas! la réponse est 303!